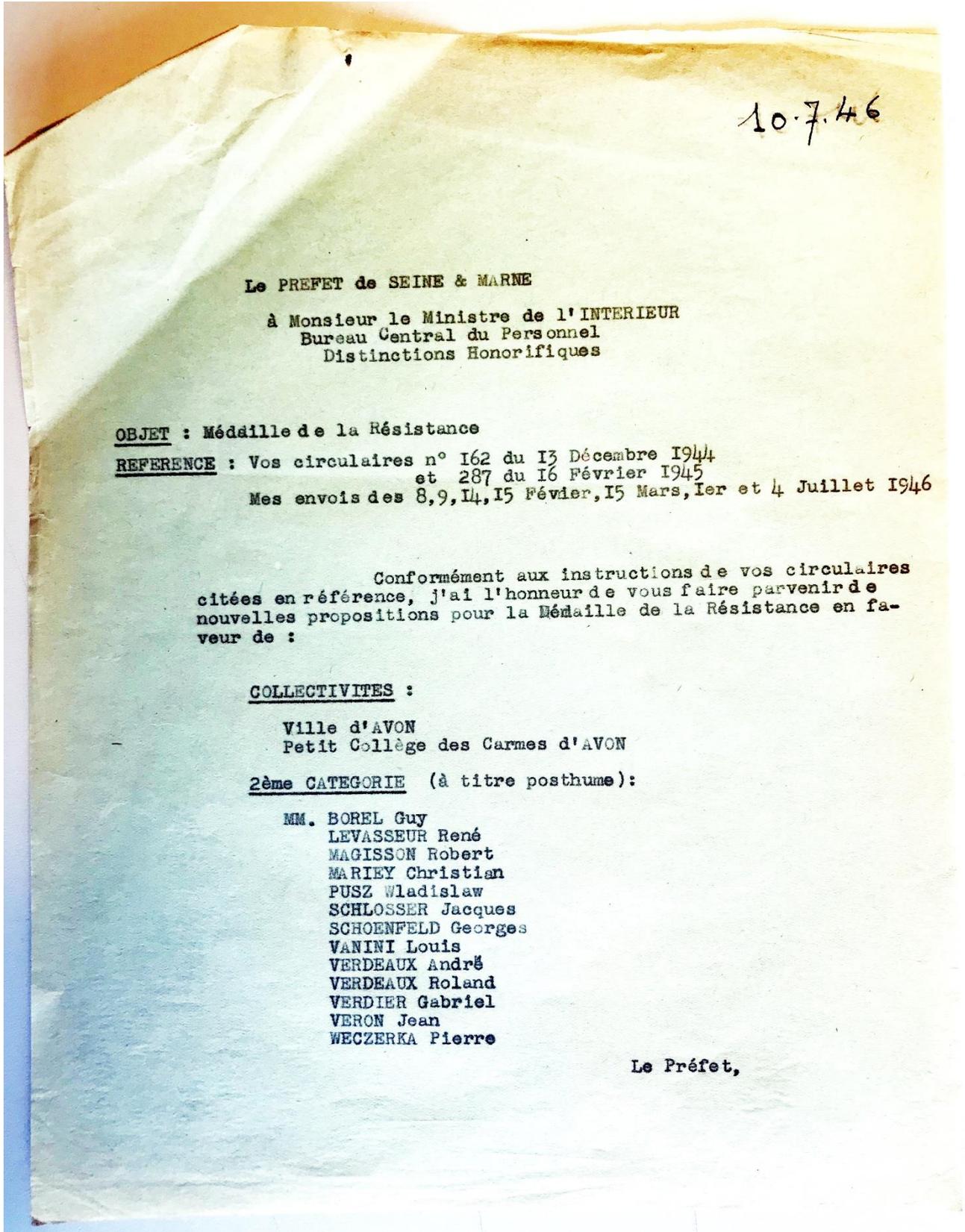


Archives de la Préfecture de Seine-et-Marne, juillet 1946 (Cote : SC51325)

Proposition de citations à la Médaille de la Résistance de la ville d'Avon et du Petit Collège d'Avon



10.7.46

Le PREFET de SEINE & MARNE

**à Monsieur le Ministre de l'INTERIEUR
Bureau Central du Personnel
Distinctions Honorifiques**

OBJET : Médaille de la Résistance

**REFERENCE : Vos circulaires n° 162 du 13 Décembre 1944
et 287 du 16 Février 1945**

Mes envois des 8, 9, 14, 15 Février, 15 Mars, 1er et 4 Juillet 1946

Conformément aux instructions de vos circulaires citées en référence, j'ai l'honneur de vous faire parvenir de nouvelles propositions pour la Médaille de la Résistance en faveur de :

COLLECTIVITES :

Ville d'AVON
Petit Collège des Carmes d'AVON

2ème CATEGORIE (à titre posthume):

MM. BOREL Guy
LEVASSEUR René
MAGISSON Robert
MARIEY Christian
PUSZ Wladislaw
SCHLOSSER Jacques
SCHOENFELD Georges
VANINI Louis
VERDEAUX André
VERDEAUX Roland
VERDIER Gabriel
VERON Jean
WECZERKA Pierre

Le Préfet,

PROPOSITION
pour la MEDAILLE de la RESISTANCE

en faveur de la Ville d'AVON (Seine-et-Marne)

Le PREFET de SEINE-et-MARNE,
Pour le Préfet et par délégué
Le Secrétaire Général

AVIS du MINISTRE de l'INTERIEUR,

Le MINISTRE de l'INTERIEUR,

RAPPORT JUSTIFICATIF MENTIONNANT
les TITRES de l'INTERESSE à la RECOMPENSE ENVISAGEE

Les pertes en vies humaines subies par la Population d'AVON sont les suivantes :

26 morts aux Armées
21 déportés dont 17 morts torturés dans les Camps
4 revenus dans état grave
5 Service obligatoire du Travail morts en Allemagne
8 morts accidentelles du fait de l'occupation
5 tués pendant l'exode
5 fusillés par les Allemands

soit au total 70 victimes.

La Ville d'AVON, par la voie de ses administrateurs, s'est livrée pendant toute l'occupation à une résistance active, voire même téméraire.

Le Maire : M. DUMONCEL

Les Adjoints : MM. ROUX et CHALUT-NATAL

Le Secrétaire Général de la Mairie : M. MATHERY

Les employés de Mairie : MM. GUENEAU, CANUS,

ont été déportés et sont morts torturés dans les camps ennemis.

La Ville d'AVON compte parmi les villes du Département ayant donné à la Patrie, pendant la clandestinité, tant par le sang de ses enfants que par le bel exemple qu'elle a donné à tous.

PROJET DE CITATION

La Ville d'AVON S'est livrée, par la voie de ses Administrateurs et pendant toute l'occupation, à une résistance active et téméraire.

Elle compte parmi sa population 70 victimes dont le Maire, deux adjoints et trois employés de la Mairie, morts en déportation.

VILLE D'AVON.

-o-o-o-o-o-

PROPOSITION DE CROIX DE LA LIBERATION

en faveur du PETIT COLLEGE des CARMES d'AVON.

-o-o-o-o-o-

Le Petit Collège d'Avon, fondé et dirigé par le Père JACQUES, fut pendant l'occupation allemande un des foyers les plus actifs de la Résistance : Il servit de refuge à tous les réfractaires, maquisards de la région, israélites, communistes, francs-maçons, traqués par l'ennemi.

La direction du Collège, grâce au concours des services municipaux, assurait gratuitement, à tous les patriotes traqués, le gîte, le couvert, des pièces d'identité, et aussi les moyens de gagner les maquis et les forces françaises libres.

Le Père JACQUES a été déporté et il est mort à Linz des suites de mauvais traitements; 10 de ses élèves sont morts, soit en Allemagne, soit au maquis.

Le Collège des Carmes est le seul établissement scolaire libre fermé par la Gestapo.

Le Petit Collège d'Avon a donné à toute la Jeunesse Française le plus bel exemple de patriotisme.

Proposition pour la Croix de la Libération faite par le Conseil Municipal et le Comité de Libération.

Avon, le 1^{er} février 1946

Le Maire

E. Guigney



VILLE D'AVON.
Seine-et-Marne.

-o-o-o-

PROPOSITION POUR L'ATTRIBUTION A LA VILLE
DE LA CROIX DE LA LIBERATION.

-o-o-o-o-

3

Les pertes en vies humaines sont les suivantes: subies par la population d'Avon

- 26 morts aux Armées.
 - 21 Déportés dont 17 morts torturés dans les Camps
4 revenus dans un état grave
 - 5 Service obligatoire du Travail morts en Allemagne.
 - 8 Morts accidentelles du fait de l'occupation
 - 5 Tués pendant l'exode.
 - 5 Fusillés par les Allemands.
- Soit au total 70 Victimes.

La Ville d'Avon, par la voie de ses administrateurs, s'est livrée pendant toute l'occupation à une résistance active, voire même téméraire.

Le Maire: M. DUMONCEL

Les Adjointes : M.M. ROUX et CHALUT-NATAL

Le Secrétaire Général de la Mairie: M. MATHERY

Les employés de Mairie: M.M. GUENEAU, CANUS, ^{et}
ont été déportés et sont morts torturés dans les Camps ennemis. compte

La Ville d'Avon, ~~étant~~ parmi les villes ~~une~~ du Département celle qui a le plus donné à la Patrie, pendant la clandestinité, tant par le sang de ses enfants que le bel exemple qu'elle a donné à tous. Le Conseil Municipal et le Comité de Libération proposent pour notre ville l'attribution de la Croix de la Libération.

Le Maire, AVON, le 1.2.46



Chiquy

TSVP

PROPOSITION
pour la MEDAILLE de la RESISTANCE

en faveur de : du Petit Collège des Carmes d'AVON (S.&.M)

Le PREFET de SEINE-et-MARNE,

*Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général*

AVIS du MINISTRE de l'INTERIEUR :

Le MINISTRE de l'INTERIEUR,

PROJET de CITATION

Le Petit Collège d'AVON, seul établissement scolaire libre fermé par la Gestapo pour avoir abrité de jeunes israélites et servi de refuge aux résistants traqués par l'ennemi, a donné à la Jeunesse Française le plus bel exemple de patriotisme.

RAPPORT JUSTIFICATIF
MENTIONNANT les TITRES de l'INTERESSE à la
RECOMPENSE ENVISAGÉE

Le Petit Collège d'AVON, fondé et dirigé par le Père JACQUES, fut pendant l'occupation allemande un des foyers les plus actifs de la Résistance : Il servit de refuge à tous les réfractaires, maquisards de la région, israélites, communistes, francs-maçons, traqués par l'ennemi.

La direction du Collège, grâce au concours des Services municipaux, assurait gratuitement, à tous les patriotes traqués, le gîte, le couvert, des pièces d'identité et aussi les moyens de gagner les maquis et les forces françaises libres.

Le Père JACQUES a été déporté et il est mort à LINZ des suites de mauvais traitements; 10 de ses élèves sont morts, soit en Allemagne, soit au Maquis.

Le Collège des Carmes est le seul établissement scolaire libre fermé par la Gestapo.
